

Ensemble contre le coronavirus

Inscription à la visite



Portez votre masque dès votre entrée dans la prison jusqu'à votre sortie.
Vous pouvez le retirer lorsque vous êtes assis à table.



Désinfectez-vous les mains lors de l'inscription, avant d'entrer dans la salle de visites et avant de la quitter.



Attendez que le personnel de la prison vous signale que c'est à votre tour.



Inscrivez-vous à l'accueil :

- déjà venu à la visite ? Montrez votre carte d'identité.
- nouveau visiteur ? Introduisez votre carte dans le lecteur.



Signez une déclaration sur l'honneur attestant que vous :

- n'avez pas été malade au cours des 14 derniers jours. Prise de température possible.
- n'êtes pas revenu, au cours des 14 derniers jours, d'un pays ou d'une région d'un pays étranger en zone rouge ou que vous n'habitez dans une zone rouge à l'étranger.
- informerez la prison si vous tombez malade dans les 2 jours suivant la visite.



Linge ou objets avec vous? Informez-vous auprès de l'accueil.



Contact physique avec le détenu est interdit.

Gardez toujours une distance entre vous et les autres personnes.

Le non-respect de ces règles peut mener à une interdiction de visite.

Prenez soin de vous et des autres!

